



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONTRACOL**

Séance du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-trois septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

Présents :

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Aurélie CAVALLERO, Bénédicte JOURDIN, Corinne AGIUS, Annie CHARTREZ, Sophie GAUTHERET

MM. Frédéric REFOUVELET, David LAFONT, Martial CHEVALIER, Loïck YONNET, Christophe SUBTIL, Christophe JOLY, Morgan MERLE,

Absents/excusés :

MME Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à Mme Annie CHARTREZ)
M. Laurent CLAUS

A été élue secrétaire : *Madame GAUTHERET Sophie*

DATE DE LA CONVOCATION
Le 15 septembre 2025

ORDRE DU JOUR
• Approbation du compte-rendu de la séance précédente • Délibération concernant : ➔ La fixation des durées d'amortissements des immobilisations de la collectivité • Informations et questions diverses

[Approbation du procès-verbal de la séance précédente.](#)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Délibération 2025-09-17**FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS DE LA COLLECTIVITE**

VU le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L.2321-2 alinéa 28 ;
 VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;
 VU le décret n° 2015-1846 du 29 décembre 2015 ;
 VU la délibération n°2022-06-18 du 16 juin 2022 portant mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023 sur la commune de Montracol, et notamment le paragraphe fixant le mode de gestion des amortissements et la possibilité de déroger à la règle du prorata temporis pour les subventions d'investissements versées ;

CONSIDERANT que l'amortissement est une technique permettant de constater comptablement la dépréciation d'un bien sur sa durée probable de vie et de dégager une ressource en investissements destinés à son renouvellement.

La constatation de l'amortissement des immobilisations constitue une opération d'ordre budgétaire permettant de générer un crédit en recettes d'investissement (compte 28) et un débit en dépense de fonctionnement (compte 6811). L'amortissement peut être réalisé selon trois méthodes différentes : linéaire, variable ou dégressive, la méthode linéaire étant favorisée par les collectivités ;

Monsieur le Maire rappelle la facture de 1807.09 € concernant l'attribution de compensation d'investissement 2024 de Grand Bourg Agglomération, réglée le 07 février 2025 au compte 2046.

CONSIDERANT le besoin de fixer la durée d'amortissement de ce bien par voie délibérative

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité:

DECIDE de fixer l'amortissement de l'immobilisation 2025-2046-001 pour une valeur nette comptable de 1807.09 €, enregistrée au compte 2046 **uniquement sur une année**

DECIDE de garder la même durée d'amortissement pour la dépense annuelle concernant l'attribution de compensation d'investissement de Grand Bourg Agglomération

Le conseil municipal souhaiterait avoir plus de détails concernant cette dépense et notamment le coût du service informatique

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**Intervention de Madame Sophie GAUTHERET****Commission animation**

Un point est fait sur les manifestations et événements organisés à Montracol:

➔ **31 août** : manifestation des sentiers pédestres « **A la découverte de nos chemins** ». Le bilan financier est satisfaisant cette année mais on note moins de marcheurs et moins de personnes inscrites au repas. L'association réfléchit à un changement de date afin d'attirer peut-être les familles avec enfants. Mme GAUTHERET précise que toutes les nouvelles idées concernant cet événement seront bonnes à prendre.

Au calendrier des fêtes

➔ **28 septembre** : **Bourse Puériculture** organisée par Montsou

➔ **31 octobre** : **soirée halloween** organisée par Montsou

➔ **15 novembre** : **vente de boudin** organisée par Montsou

- ➔ 22 novembre : soirée théâtre des pompiers
- ➔ 05 décembre : fête des lumières organisée par MLA

Autres dates

- ➔ 02 octobre : assemblée générale de la cantine et de la garderie
- ➔ 02 octobre : réunion d'établissement du calendrier des fêtes
- ➔ 04 octobre : 30 ans de la MARPA
- ➔ 11 novembre : cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918
- ➔ 09 décembre : repas des Aînés à « l'Instinct » offert par le CCAS

Commission finances

Un point finances a été fait en mairie au début du mois de septembre. Au niveau des dépenses de fonctionnement, quelques lignes sont dépassées par rapport au budget prévisionnel. Il s'agit de dépenses imprévues comme des réparations de robinetteries à l'école et d'outillage du service technique, des frais de déplacement ou encore des frais administratifs et postaux.

Le budget reste néanmoins maîtrisé avec le montant des dotations qui est déjà supérieur aux prévisions.

[Intervention de Madame Hélène ROUX DIT RICHE](#)

Vie communale

Mme ROUX DIT RICHE revient sur les aménagements extérieurs liés à la fin du projet « cœur de village ». Le projet du City Stade se concrétise avec l'installation de la nouvelle structure **début octobre**. 2 semaines de travaux sont prévues pour un début d'utilisation, si tout va bien, dès les vacances de la Toussaint.

Relais Petite Enfance (RPE)

Mme ROUX DIT RICHE participera au prochain comité de pilotage du RPE les 3 Lut'Ains le **28 novembre prochain** à Polliat, dans le cadre du renouvellement de son agrément.

Seront présentés, le bilan du fonctionnement en cours jusqu'au 31 décembre 2025, ainsi que le projet de fonctionnement pour les années 2026 à 2030

Mutuelle employeur

Dans le cadre de la **participation employeur obligatoire dès le 01 janvier 2026 pour les contrats santé des agents**, Mme ROUX DIT RICHE a participé à un webinaire de présentation du contrat-groupe APICIL, le prestataire retenu par le Centre de Gestion de l'Ain pour la convention de participation à la couverture SANTE.

Pour rappel, les collectivités ont le choix d'adhérer à cette convention ou de participer aux contrats individuels et labellisés des agents, à hauteur de 15 € minimum par mois et par agent.

Une délibération sera prise avant la fin de l'année pour acter le mode de participation de la commune.

Commission Communication

La date de la prochaine commission pour préparer le bulletin municipal est fixée au **15 octobre à 20h00**.

[Intervention de Monsieur Frédéric REFOUVELET](#)

Monsieur REFOUVELET informe le conseil qu'il a reçu quelques remarques de parents d'élèves concernant le nombre important d'enfants fréquentant la garderie périscolaire et les conséquences sur le volume sonore des locaux.

Monsieur SUBTIL répond que, malgré le regroupement des 3 communes sur le même site, le problème de bruit au sein des garderies n'est pas quelque chose de nouveau. Il précise également que le personnel du SIVOSS doit gérer cette année, en plus du débit sonore, la recrudescence d'enfants turbulents mais également d'enfants qui ne sont pas propres.

Tous ces éléments seront évoqués à l'assemblée générale de la garderie et Monsieur SUBTIL reste disponible pour rencontrer les parents en entretiens individuels si nécessaire.

Intervention de Monsieur Christophe SUBTIL.

SIVOSS

Malgré les nombreux changements de personnel et d'organisation pour cette nouvelle année scolaire, la rentrée s'est globalement bien passée.

- ➔ **253 enfants** fréquentent le RPI, un niveau jamais atteint et qui ne pourra pas être dépassé dans les conditions d'accueil actuelles. Heureusement, les prévisions pour les années futures sont en baisse avec plus de départs de CM2 que d'arrivées en petite section.
- ➔ Au niveau **du personnel** et malgré quelques difficultés de recrutement, les postes sont tous pourvus à l'exception d'une personne manquante à la garderie pour 1h15 de travail quotidien. (de 17h00 à 18h15, 4 jours par semaine).
- ➔ **Les horaires du car et des écoles** ont été modifiés pour permettre le passage d'un seul car au lieu de deux l'an dernier.
- ➔ **2 nouveaux enseignants** sont arrivés à l'école de Montracol mais également à l'école de Montcet

Des travaux sont à prévoir sur les bâtiments scolaires pour le budget 2026, ainsi que l'installation de stores thermiques avec vitrophanie pour les fenêtres de la cantine

Le SIVOSS fêtera ses 50 ans **le 10 octobre** à la salle polyvalente de Montracol.

Commission Bâtiments/ Urbanisme

Du 28 juillet au 22 septembre 2025:

- ➔ 5 DP déposées et 6 en cours.
- ➔ 2 PC/PA déposé et 5 en cours

Une commission urbanisme avec une visite de terrain pour les DAACT est notée pour **le 18 octobre au matin**.

Intercommunalité

Monsieur SUBTIL a participé **le 03 septembre dernier** à Buellas à une Conférence Territoriale Bresse-Dombes avec notamment à l'ordre du jour :

- La présentation du **Projet de Contrat eau et climat 2026-2028** par la Direction du grand cycle de l'eau. Un projet d'envergure avec environ 110 actions planifiées pour un montant de 81 millions d'euros. A noter que 400 000 € sont réservés pour la desimperméabilisation des cours d'école.
- **Gestion des déchets :**
 - ➔ La présentation du bilan de la **collecte des recyclables en porte à porte**. Ce nouveau système a permis d'augmenter de 40 % en 2 ans le tri des emballages et papiers (poubelles jaunes) et de diminuer de 16 % les ordures ménagères. Un bilan positif donc même si on note tout de même 25 % en moyenne de refus de tri des poubelles jaunes en raison du non-respect des consignes (déchets imbriqués, trop petits ou pas concernés par le tri).
 - ➔ Point d'information relatif au **tri hors foyer et aux déchets abandonnés**.
Le tri hors foyer est obligatoire depuis le 01 janvier 2025 mais il n'y a pas d'obligation de mise en place d'équipements nouveaux.
- La présentation du bilan des **services aux communes** : juridique, fourrière animale, prêts de matériel ou encore voirie.
Monsieur SUBTIL fait un focus sur le service ADS (application du droit des sols) qui a instruit pas moins de 5000 permis de construire en 2024.

Intervention de Monsieur Martial CHEVALIER

Voirie

Un nouveau point est fait sur l'entretien du chemin reliant le Chemin de la Croix au lotissement Chantoiseau. Ce chemin appartient effectivement à plusieurs propriétaires (lotissements le Colibri et Chantoiseau) mais il reste un doute sur une petite portion.

Monsieur CHEVALIER souhaite également revenir sur le trou dans la chaussée impactant la route du Palordet et qui n'a toujours pas été réparé. Le signalement a été fait au service assainissement de l'agglomération mais celui-ci doit d'abord faire un nettoyage et des analyses des conduites avant de pouvoir procéder à la réparation.

Intervention de Madame Aurélie CAVALLERO

Voirie

Mme CAVALLERO relate que l'inclinaison du trottoir au début de la route du Palordet ferait glisser du gravier jusque dans la propriété de certains habitants lors des épisodes de pluie.

Monsieur le maire prend note mais souligne que le trottoir a été installé justement pour que la pluie ne pénètre pas chez les habitants. Le problème sera néanmoins évoqué à la prochaine commission voirie pour pouvoir apporter des éléments de réponses aux familles concernées.

Intervention de Madame Annie CHARTREZ

Relais Petite Enfance (RPE)

Mme CHARTREZ informe le conseil du projet d'une exposition pour mettre en valeur le métier d'assistante maternelle. Cet événement aura lieu **le 19 novembre de 15h30 à 18h30** à la salle polyvalente de Montracol pour la fête nationale des assistantes maternelles. Il regroupera les communes de Montracol, Montcet et Vandeins.

Intervention de Monsieur David LAFONT

Vie communale

Un point est fait sur les mariages de la fin d'année 2025 et la présence des élus aux cérémonies.

Voirie

La prochaine commission aura lieu **le 25 octobre à 9h30**.

Pompiers

Le prochain comité consultatif est fixé le **05 novembre à 19h00**

Elections

La commission de contrôle des listes électorales se réunira le **12 novembre à 20h00**

Monsieur le Maire évoque la possibilité de l'ouverture d'une agence postale communale pour permettre aux habitants d'effectuer leurs opérations postales courantes dans un lieu pratique et de proximité.

Le projet est à l'étude pour l'instant.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 05 novembre à 20h30

La séance est levée à 22h30

Le Maire

Le secrétaire de séance